



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 20 OCTOBRE 2011

L'an deux mil onze, le 20 octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Périgny, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, au Foyer Rural, sous la présidence de Monsieur Guy DENIER, Maire.

Étaient présents,

M. Guy DENIER, Mme Christine BERGER, M. Philippe MORISSET, Mme Nicole THOREAU, M. Michel FOUCAUD, Mme Martine HUBAULT, M. Paulin DEROIR, M. Bernard PIGNOUX, Mme Laurence FRETARD, M. Jean-Marie CARROT, Mme Françoise GROUSSARD, M. Philippe BOISSEAU, Mme Maryse MANESSE, Mme Catherine LE METAYER, M. ROY Pierre-Marie, Mme Annie PHELUT, M. Patrick CHERIN, Mme Béatrice MUSET, M. Hubert CALVEZ, Mme Nicole CHEVALIER, M. Jacques PIERARD, Mme Françoise BOURDEL, M. Jean-Jacques SAGOT, Mme Isabelle VISSAULT, M. Daniel VINCE.

Étaient absents,

Mme Corinne BENETREAU (procuration Mme Nicole THOREAU), Mme Catherine FORGET (procuration Mme Martine HUBAULT), M. Pierre GALERNEAU (procuration M. Paulin DEROIR), M. Marc NEDELEC (procuration Mme Béatrice MUSET).

Mme FRETARD était désignée secrétaire de séance et M. VALENTINI secrétaire auxiliaire.

date de la convocation	26 Septembre 2011
membres en exercice	29
membres présents	25
procuration	4
Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et ouvre la séance.	

### APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 8 septembre 2011

Le procès-verbal de la séance précédente du 8 septembre 2011 a été adopté à l'unanimité.

### 1 - INFORMATION SUR LES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE

Au titre de l'article L.2122-22 - 4° du CGCT

Libellé	Objet	Fournisseur	Date	Montant en €
Marché à bons de commande	<b>Marché de voirie et réseaux divers 2011- 2013</b> Réfection de la rue de la place de la Chaume BC n° 783	EIFFAGE	05/09/2011	69 730
Marchés passés en application de l'article 28 du code des Marchés publics (marché à procédure adaptée)	<b>Marché de maîtrise d'œuvre :</b> Extension du complexe du tennis	PELLEREAU	05/04/2011	44 731
	<b>Marché de mission de contrôle technique</b> contrôle technique - extension tennis	Bureau Véritas	21/04/2011	3 516
	<b>Marché de fournitures de plantes bisannuelles</b>	MAGUY Ets horticole	25/08/2011	3 478
	<b>Marché de fourniture des décors de Noël</b>	DECOLUM	08/09/2011	12 135
	<b>Fourgon électrique pour la cantine</b>	Atlantic Autos Concept	23/09/2011	18 261

## **2 - Utilisation de la salle omnisports avec le SUAPS Université de La Rochelle**

Le Conseil municipal a approuvé la convention d'utilisation de la salle omnisports par le service des sports de l'université de La Rochelle. Outre les conditions d'utilisation, la convention définit les créneaux ainsi qu'un tarif horaire 22 € / Heure de mise à disposition.

Vote : unanimité

## **3 - Motion sur la cotisation CNFPT**

Le Conseil municipal a adopté une motion contre la baisse des moyens alloués au Centre de formation des personnels territoriaux (CNFPT). Le parlement a adopté, avec le soutien du gouvernement, un amendement sénatorial qui prévoit de réduire le taux de cotisation obligatoire de 10%.

Vote : 25 pour et 4 abstentions

## **4 - Modification du tableau des effectifs**

Le Conseil municipal a adopté la modification du tableau des effectifs du personnel communal pour répondre aux besoins de fonctionnement du Centre Aquatique Palmilud :

- 1 poste d'adjoint technique 2ème classe à temps non complet (17h50)

Vote : Unanimité

## **5 - Cours d'aquabike - Fixation du montant de la rémunération de la vacation**

Dans le cadre des activités de Palmilud, le Conseil municipal a décidé le recrutement d'un vacataire horaire chargé de l'animation de l'activité aquabike, rémunéré à l'acte, selon un montant de 30 euros brut de l'heure.

Vote : Unanimité

## **6 - Expérimentation de l'entretien professionnel**

Sur la base du décret n° 2010-716 du 29 juin 2010, le Conseil municipal décide :

- La mise en œuvre de l'entretien professionnel en lieu et place de la notation.
- L'application de l'entretien professionnel à tous les fonctionnaires titulaires soumis, par leur statut, à la notation.
- L'évaluation de la valeur professionnelle, telle qu'elle est appréciée au terme de l'entretien professionnel, sur la base des critères qui ont été soumis au préalable à l'avis du Comité Technique Paritaire, tenant compte de la nature des tâches confiées et du niveau de responsabilité assumé.

Vote : Unanimité

## **7 - Budget principal 2011 – Décision Modificative n° 3**

Sur propositions du maire, le Conseil municipal a approuvé la décision budgétaire suivante :

<b>Section de fonctionnement</b>			
<b>Article</b>	<b>Libellé</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<b>60</b>	<b>Achats</b>		
60632	fournitures électriques pour travaux au CMA	10 000,00	
60631	fourniture de carrelage pour travaux au centre aquatique	8 000,00	
60633	fournitures de voirie	-11 000,00	
<b>61</b>	<b>Autres charges externes</b>		
61521	entretien de terrain	-11 610,00	
61522	travaux de peinture bâtiment associatif - côté gauche ancienne mairie	13 610,00	
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>		
66111	intérêts réglés à l'échéance	-18 000,00	
666	Pertes de change (emprunts en francs suisse)	19 000,00	
<b>O42</b>	<b>Opération d'ordre de transfert entre section</b>		
722	travaux en régie (accessibilité aux handicapés - dojo-gymnase)		1 385,00
722	travaux en régie (création d'un bureau aux ateliers)		3 138,00
722	travaux en régie (travaux d'éclairage dans le hall du CMA)		8 477,00
722	travaux en régie ( pose de protection d'angle de mur à la crèche)		1 967,00
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels</b>		
7788	Produits exceptionnels (remboursement de sinistre)		10 000,00
<b>O23</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>		
O23	Virement à la section d'investissement	14 967,00	
	<b>total</b>	<b>24 967,00</b>	<b>24 967,00</b>

<b>Section d'investissement</b>			
<b>Article</b>	<b>Libellé</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<b>18</b>	<b>compte de liaison : affectation</b>		
181	affectation au budget annexe photovoltaïque	-167 965,84	
<b>20</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>		
2031	Frais d'études (mairie)	-320 000,00	
2031	frais d'étude (centre-ville de la Pommeraie)	-230 000,00	
2031	étude et conseil dissimulation réseau téléphonique	1 631,00	
<b>Article</b>	<b>Libellé</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
2031	frais étude tennis	1 360,00	
2031	étude piste cyclable St-Rogatien/Périgny	2 572,00	
2033	frais d'insertion : marché maîtrise œuvre tennis et Pommeraie	1 816,00	
205	licences pack office 2010 - services administratifs	2 230,00	
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>		
20413	Département (RD 263 E2 rue de Rompsay)	2 752,00	
204164	subvention d'équipement versé au budget annexe photovoltaïque	167 965,84	
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>		
2112	acquisition parcelle AH n° 736 (15 ca) - rue du stade	1 060,00	
2135	aménagements des constructions (signalétique intérieure au centre socio culturel, au stade et au centre aquatique)	2 650,00	
2152	installations de voirie complément (barrières, panneau info, plaques rue nouveaux quartiers)	3 400,00	
21578	complément illuminations de Noël	2 700,00	
2158	matériel et outillage ateliers (échelles, presse hydraulique, scie)	3 000,00	
2158	équipement de voirie (corbeilles et bancs)	6 000,00	
2158	matériel espaces verts (débroussailleuse, tondeuse, coupe bordure)	20 000,00	
2182	achat de véhicules	21 000,00	
2183	achat d'un photocopieur - centre socio-culturel	4 750,00	
2188	matériel et outillage ateliers	-3 000,00	
2188	équipement de voirie (corbeilles et bancs)	-6 000,00	
2188	matériel espaces verts (débroussailleuse, tondeuse, coupe bordure)	-20 000,00	
2188	Achat d'une plieuse	1 850,00	
2188	achat de deux stands 3 m x 3 m et projecteur vidéo	1 775,00	
2188	achat d'un piano - école de musique	1 190,00	
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>		
2312	construction des abords du dojo-gymnase complément	35 000,00	
2313	travaux électriques - bâtiment associatif côté gauche ancienne mairie	3 800,00	
2313	construction du dojo-gymnase	-27 500,00	
2315	travaux de voirie communale - piste cyclable	-85 136,00	
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>		
165	Dépôts et cautionnements reçus (chèque de caution logements)	1 400,00	1 300,00
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>		
2313	travaux réhabilitation mairie - maîtrise d'œuvre	341 000,00	
2315	aménagement du centre-ville - maîtrise d'œuvre	230 000,00	
<b>O40</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre section</b>		
21318	travaux en régie (accessibilité aux handicapés - dojo-gymnase)	1 385,00	
2135	travaux en régie (création d'un bureau aux ateliers)	3 138,00	
2135	travaux en régie (travaux d'éclairage dans le hall du CMA)	8 477,00	
2135	travaux en régie (pose de protection d'angle de mur à la crèche)	1 967,00	
<b>O41</b>	<b>Opérations patrimoniales</b>		
2031	Frais d'études		92 410,00
2033	frais d'insertion		663,00
2313	réhabilitation de la mairie	40 575,00	
2315	aménagement du centre-ville	52 498,00	
<b>O21</b>	<b>virement de la section de fonctionnement</b>		
O21	virement de la section de fonctionnement		14 967,00
	<b>total</b>	<b>109 340,00</b>	<b>109 340,00</b>

Vote : unanimité

## **8 - Budget annexe M4 – production d'énergie photovoltaïque -Décision Modificative n° 1**

Sur propositions du maire, le Conseil municipal a approuvé la décision budgétaire suivante :

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
			<b>18</b>	<b>compte de liaison : affectation</b>	
			181	affectation du budget principal	-167 965,84
			<b>13</b>	<b>Subventions d'équipement</b>	
			1314	Communes	167 965,84
				<b>Total</b>	<b>0,00</b>

## **9 - Travaux dans les établissements scolaires 2012 – demande de subvention au Conseil Général**

Dans le cadre des gros travaux réalisés chaque année dans les groupes scolaires, le Conseil municipal a décidé de retenir un ensemble de travaux à programmer pour l'exercice budgétaire 2012 et portant principalement sur des travaux de toiture, de chauffage et de câblage informatique. Le montant des travaux proposés s'élève à 129 000 € TTC.

Le Conseil Municipal sollicite le Conseil Général pour l'attribution d'une subvention afférente à la réalisation de ces travaux.

Vote : unanimité

## **10 - Lotissement communal des Aigrettes – vente des terrains.**

Le Conseil municipal a fixé les prix de ventes des terrains du lotissement communal des Aigrettes comme suit :

Le lot 1 d'une superficie de 2 370 m<sup>2</sup> serait vendu à la **société MEDIATIM Promotion**, sise 40, rue de la Désirée 17000 La Rochelle, ou à une filiale se substituant dont le projet prévoit 1 769 m<sup>2</sup> de SHON. Le prix de cession est fixé à la somme de 635 000 € TTC.

Le lot 3 d'une superficie de 2 245 m<sup>2</sup> serait vendu à la **SARL Immobilière de Périgny** (Groupe Guémas), sise 1, avenue du Général de Gaulle 17000 La Rochelle, ou à une filiale se substituant dont le projet prévoit une SHON de 1 521 m<sup>2</sup>. Le prix de cession est fixé à la somme de 545 000 € TTC.

Le lot 5 d'une superficie de 1 588 m<sup>2</sup> serait vendu à la **société BSP Promotion**, sise 47, avenue du Lazaret 17000 La Rochelle, ou à une filiale se substituant dont le projet prévoit 1 230 m<sup>2</sup> de SHON. Le prix de cession est fixé à la somme de 442 000 € TTC.

Le lot 7 d'une superficie de 1 156 m<sup>2</sup> serait vendu à la **SCI Aigrettes de Périgny** (Groupe Guémas), sise 1, avenue du Général de Gaulle 17000 La Rochelle, dont le projet prévoit une SHON de 585 m<sup>2</sup>. Le prix de cession est fixé à la somme de 210 000 € TTC.

Le lot 9 d'une superficie de 973 m<sup>2</sup> serait vendu à la **société BSP Promotion**, sise 47, avenue du Général de Gaulle 17000 La Rochelle, ou à une filiale se substituant dont le projet prévoit une SHON de 427 m<sup>2</sup>. Le prix de cession est fixé à la somme de 153 000 € TTC.

Le lot 10 d'une superficie de 1 211 m<sup>2</sup> serait vendu à la **société MEDIATIM Promotion**, sise 40, rue de la Désirée 17000 La Rochelle, ou à une filiale se substituant dont le projet prévoit 517 m<sup>2</sup> de SHON. Le prix de cession est fixé à la somme de 185 000 € TTC.

Le lot 2 de 3 044 m<sup>2</sup> et le lot 8 de 1 406 m<sup>2</sup> seraient vendus à **Office Public de l'Habitat** de la Communauté d'agglomération de La Rochelle, sis 2, avenue de Varsovie à La Rochelle au prix de 80 € TTC du m<sup>2</sup> pour la réalisation de logements locatifs sociaux. Compte tenu du caractère social de cette opération, ce prix s'écarte de l'estimation de France domaine.

Le lot 6 de 2 622 m<sup>2</sup> serait vendu à la **Société Atlantique Aménagement** 9, avenue Jean Guiton à La Rochelle au prix de 90 € TTC du m<sup>2</sup> pour la réalisation de logements locatifs sociaux. Compte tenu du caractère social de cette opération, ce prix s'écarte de l'estimation de France domaine.

Le Conseil Municipal a également désigné Maître Meynard, notaire à Bourgneuf, pour la rédaction des actes authentiques.

Vote : unanimité

#### **11 - Recouvrement frais de dossiers**

Monsieur Le Maire expose que la commune est amenée à reproduire des dossiers et principalement des permis de construire à la demande de cabinets de conseil ou d'avocat, suite à des recours gracieux ou contentieux. Le coût de ces dossiers notamment lorsque la commune doit faire appel à une entreprise de reprographie, peut être important. Le conseil municipal autorise Le Maire à émettre un titre de recette à toute personne sollicitant la reproduction d'un dossier, sur justificatif des frais engagés.

Vote : unanimité

#### **12 - Convention pour la constitution d'une servitude de passage d'une canalisation d'eaux usées**

Le Conseil municipal a approuvé la servitude de passage d'une canalisation d'eau usée de la Communauté d'agglomération de La Rochelle sous les parcelles au lieu-dit Les Gonthières et cadastrées section ZD n °268 et ZD n°281, appartenant à la commune.

Vote : unanimité

#### **13 - Cession de terrain S.A.S Francelot à la commune de Périgny, Chemin des oiseaux**

Le Conseil municipal approuve la cession gratuite à la commune de la parcelle, chemin des Oiseaux, cadastrée section AL n°76 d'une superficie de 188 m<sup>2</sup> par la S.A.S Francelot., 22 Rue de l'Ouvrage à Corne – 17000 La Rochelle.

Vote : unanimité